

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 février 2026

Municipales 2026 : La CPME 31 appelle les candidats à adopter le « réflexe PME »

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la CPME dévoile « Adopter le réflexe PME », un recueil de 91 propositions concrètes pour faire de l'économie locale un pilier du mandat. Un message clair aux futurs élus : rien ne se fera sans les entrepreneurs.

Un recueil de 91 propositions concrètes pour faire de l'économie locale un pilier du mandat.

Pour bâtir ces propositions, la CPME a fait un choix simple : partir du terrain. Au mois de décembre dernier, une plateforme de contributions a été ouverte à l'ensemble des chefs d'entreprise. Résultat : 2 500 retours, qui ont nourri un socle de propositions immédiatement mobilisables par les communes et intercommunalités, fondées sur une méthode assumée : concertation en amont, stabilité des règles, suivi dans la durée.

Les propositions de la CPME s'articulent autour de trois priorités structurantes pour les communes et les intercommunalités :

- 1- Renforcer l'attractivité territoriale et garantir une prospérité durable.
- 2- Faire grandir les PME et encourager l'entrepreneuriat dans les territoires.
- 3- Accompagner les transitions écologique et numérique et les mettre au service des PME.

Une charte d'engagements « adopter le réflexe PME »

Véritable plan d'actions, ces propositions s'accompagnent d'une charte d'engagements proposée à la signature des candidats partout en France par le réseau des CPME territoriales. Dix engagements précis, vérifiables, suivis et évalués pendant tout le mandat.

“Il est nécessaire pour nos décideurs locaux d'adopter le réflexe PME »

Nicolas DURAND -Président CPME 31

[Cliquez ici pour lire les 91 propositions de la CPME](#)

[Cliquez ici pour lire la charte d'engagements](#)

Bon à savoir :

La charte d'engagements "Adopter le réflexe PME" sera diffusée auprès des listes candidates de 50 communes de Haute-Garonne. La CPME 31 mettra en ligne sur son site internet un espace dédié "Municipales 2026". Les listes signataires de la charte d'engagements y seront référencées.

A propos de la CPME 31 :

La CPME 31 est la première organisation patronale interprofessionnelle du territoire. Avec plus de 1500 adhérents directs et près de 240 mandats ou représentations sur la Haute-Garonne, elle œuvre à la défense et à la représentation des intérêts des TPE/PME qui constituent plus du 99% du tissu économique.

Contact presse : Nicolas POUX – Délégué Général CPME 31

06 75 87 35 75 nicolas.poux@cpme31.fr